

Geneviève PERRIN-GAILLARD
Députée des DEUX-SÈVRES

Niort, le 15 janvier 2003

Secrétariat d'Etat à la lutte
contre la Précarité et l'Exclusion
8, avenue de Ségur
75700 PARIS

A l'attention de Mme Dominique VERSINI,
Secrétaire d'Etat

Madame la Ministre,

J'ai été sollicitée par Monsieur le Président de l'association « La Colline » sise 2 et 4 rue Beauchamp à NIORT (79000), concernant les difficultés générées par l'évolution des activités que connaît depuis deux années son association.

En effet, alors que l'association a pour mission première d'héberger des personnes en difficulté avec un accompagnement personnel et social, il est constaté que les places de CHRS sont occupées en quasi-totalité par l'accueil de demandeurs d'asile. Cette nouvelle mission ajoutée à la transformation des modes de vie des bénéficiaires imposent raisonnablement de procéder à une réhabilitation des locaux vieillissants et devenus inadaptés.

C'est pourquoi, je porte à votre connaissance le projet élaboré par l'association « La Colline » en collaboration avec un cabinet d'architectes présentant un dossier technique accompagné d'estimations financières.

Je vous remercie de bien vouloir mener une réflexion bienveillante sur l'aide financière que vous pourriez accorder à cette association, dont le rôle social joué sur notre département des Deux-Sèvres est essentiel, afin que les résidents puissent bénéficier de conditions d'hébergement satisfaisantes.

Sûre de l'intérêt que vous porterez à ce dossier, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Geneviève P-GAILLARD